

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur  |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées  |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence  |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire  |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible  |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc.. have been refilmed to ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc.. ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:<br>Commentaires supplémentaires;   | La pagination est comme suit : [257] - 288 p.   |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



# LES ANNALES TÉRÉSIENNES

Séminaire de Ste-Thérèse

M AI 1883.

## Chronique.

*La fête de Monsieur le Supérieur.—Une fête au sucre.—  
La fête au sucre d'autrefois.*

Le dix juin était la fête de Monsieur le Supérieur. Nous n'avons pu, dans les circonstances présentes, lui donner toute la solennité qu'elle mérite. Aucune invitation préalable n'avait été faite, le tout se borna à une petite fête de famille. Cependant quelques amis vinrent partager notre joie : MM. L. Turcot, curé de l'île Perrot; D. A. Gravel, curé de Saint-Janvier; S. Lonergan, curé de Sainte-Marie de Montréal; S. Rouleau, vicaire à Sainte-Brigide; I. Champagne, curé de la Gatineau et D. Gratton, évêché de Montréal.

La veille au soir, la communauté réunie dans la salle ordinaire des exercices, présenta par la bouche de M.

le Directeur, ses hommages et ses souhaits de fête à M. le Supérieur. Celui-là dit un mot du respect et de l'estime que l'on doit au Supérieur; car le Supérieur, dans un collège, est le délégué de Dieu, il est son premier représentant, il tient de Dieu même l'autorité dont il est revêtu: *omnis potestas à Deo*. Il exprima le regret de ne pouvoir chaumer cette fête avec tout l'éclat que nous aurions désiré.

M. le Supérieur dit qu'il était très content d'entendre parler de l'autorité; on ne saurait s'en former une trop haute idée, car elle revêt un caractère sacré, divin, découlant immédiatement de Dieu. Nous ne devons voir et estimer, dans ceux qui en sont revêtus, que Dieu dont ils sont les représentants, faisant abstraction de leurs défauts. Dieu est la source et l'origine de toute autorité; il la distribue ici-bas à divers degrés: dans l'Eglise, le Pape a la plus grande part, puis viennent les évêques et ceux qui ont charge d'âmes. Tous sont dignes de notre respect, car ils tiennent tous, dans une certaine mesure, la place de Dieu. Nous devons donc être soumis à l'autorité, la respecter et l'aimer, l'aimer d'un amour appréciatif et raisonné. L'enfant aime sa mère d'un amour vif et tendre; cet amour se manifeste à l'extérieur par les caresses et les cajoleries de tout genre; l'amour pour le père est plus froid, mais il n'en est pas moins grand et moins profond; la sensibilité naturelle y prend moins de part, la raison, l'intelligence semble être le siège principal de cet amour. C'est dans ce dernier sens que l'autorité doit être respectée et aimée. M. le Supérieur dit que la plus belle fête pour lui c'est de voir le collège se relever de ses ruines sur des bases plus larges et plus solides; son cœur se réjouit à la vue des espérances magnifiques que nous offre l'avenir. Il demande aux élèves de prier avec lui, pour obtenir du ciel la faveur de voir la grande œuvre entreprise pour la gloire de Dieu, se terminer heureusement et produire d'excellents fruits.

Le lendemain fut grand et très-grand congé. Le ciel était un peu sombre, mais les cœurs étaient joyeux; l'avant-dîner fut consacré aux jeux dans les cours de

réc  
rui  
tou  
la r  
rale  
les  
éch  
gaze

C  
tout  
dans  
de la  
men  
rien  
vion  
face,  
mur,  
de l'  
crête  
repos  
dans  
vien  
quen  
une

Le  
M. T  
appre  
cham  
nous  
sens d  
nous  
L. J.  
fessen  
cation  
respec  
dans  
remar

“Da  
dont la  
la fam

récréation, l'après-midi, les élèves se dirigèrent vers le ruisseau *Bouchanelle*. Là devait se dérouler des scènes toutes nouvelles : un théâtre avait été préparé. . . . par la nature, théâtre champêtre, s'il en fut jamais. Généralement l'orateur domine, au moins par la position, les auditeurs ; ici c'est le contraire, les auditeurs sont échelonnés aux flancs d'une colline sur des sièges de gazon, l'orateur est à leurs pieds.

Ceci rappelait l'amphithéâtre de Rome païenne. Après tout, ils avaient de l'esprit, les anciens ! un orateur dans cette position se fait bien mieux entendre, le son de la voix, tendant toujours à monter, arrive parfaitement jusqu'aux oreilles les plus éloignées. Au reste, rien de plus poétique que le site où nous nous trouvions : figurez-vous deux collines qui se regardent en face, couvertes d'un tapis verdoyant ; à vos pieds murmure doucement un petit ruisseau fameux dans l'histoire de l'écolier térézien ; des arbres géants couronnent la crête de ces collines, la feuille toujours verte du sapin repose agréablement le regard, les vents gémissent dans les cimes élevées du pin, les oiseaux du ciel viennent mêler leurs chants harmonieux aux voix éloquentes des orateurs et prennent part à la fête. Enfin une véritable grotte de Calipso.

Le sujet de la discussion du jour roula sur l'autorité. M. Théodule Nepveu ouvrit la séance par un mot bien approprié à la circonstance et aux décors de la scène champêtre où nous trouvions. M. L. Cousineau nous fit connaître en termes clairs et précis le véritable sens de l'autorité, ses diverses significations. M. Holland nous parla du respect dû à l'autorité en général ; M. L. J. Valiquet, du respect de l'autorité envers le professeur et de l'action effective de l'autorité dans l'éducation ; M. A. Péladeau, de l'autorité paternelle et du respect filial ; M. Gaboury, de l'autorité du supérieur dans un collège. Entre autres paroles, nous avons remarqué les suivantes :

“ Dans un collège, le supérieur, c'est un père dévoué, dont la main bienfaisante sème les bienfaits au sein de la famille, c'est l'homme zélé qui travaille avec ardeur

à la culture de nos jeunes intelligences, au redressement de notre volonté et au façonnement de notre cœur, c'est le chef éclairé qui nous conduit par la main dans le sentier de la vertu, le supérieur enfin c'est le lien qui unit toutes les intelligences vers un bien commun : l'amour de Dieu, de la patrie et de la science. Or l'autorité a un droit qu'on ne peut lui enlever, c'est le respect et l'obéissance, et tous les membres qui sont sous sa dépendance ont un devoir corrélatif, devoir bien doux pour tout cœur bien né, l'amour et la reconnaissance. Mais il y a des jours où ces deux sentiments doivent s'épanouir dans tout leur éclat, il y a des jours où l'âme doit épancher avec plus d'abondance ce qu'elle ressent pour ses supérieurs, il y a des jours enfin où les enfants d'une même famille doivent déposer aux pieds de leurs bien-aimés parents l'hommage de leurs cœurs et le tribut de leurs souhaits sincères. Dans la famille, c'est au jour de la fête d'un père ou d'une mère ; eh bien ! ici nous formons une véritable famille, vous et moi, bien-aimés confrères, nous en sommes les membres, l'autorité paternelle, c'est notre supérieur, et notre mère, c'est l'*Alma Mater*.

“L'autorité dans un collège est avant tout une autorité douce et bienfaisante. Dans la société, les chefs punissent les délits pour venger l'honneur outragée, réparer un mal et donner un exemple ; mais ici, ce n'est pas un chef qui punit, c'est un père qui ramène les intelligences écartées et redresse les volontés égarées. L'autorité ne travaille que pour nous rendre heureux, embellir notre vie et nous apprendre la science des mœurs et de la vertu. Sa main bienfaisante répand chaque jour ses bienfaits sur nous. Elle récompense ceux qui font le bien, elle n'a qu'un sentiment : dévouement pour la jeunesse, sacrifices pour son éducation. Elle travaille à faire de nous des hommes qui seront plus tard l'honneur de leur famille, la joie de leurs parents et le bien de la patrie. Elle veut former des défenseurs pour l'Eglise, afin que nous la défendions dans ses luttes et ses moments de détresse, que nous la consolions dans ses douleurs et que nous

l'a  
tri  
tri  
plu  
au  
des  
ven  
enf  
inta  
piét  
enfa  
Mat  
mor  
date  
L  
dirig  
rapp  
semb  
“  
recon  
enver  
véné  
rester  
pour  
enfan  
évoqu  
souve  
les sc  
pur de  
de col  
nos je  
un pas  
notre  
sa méri  
vent pl  
beaux  
M. le  
les bon  
veille a  
avaient

l'aimions et la respectons dans ses gloires et ses triomphes. L'autorité veut faire de nous des patriotes ardents, des hommes de cœur pour venger plus tard les droits de la patrie outragée et travailler au soutien de ses libertés. Elle veut faire aussi de nous des chrétiens qui ne se laisseront pas emporter à tout vent de doctrine, n'iront pas traîner les vertus de leur enfance au milieu des vices dégradants et sauront garder intactes, à travers tous les obstacles, leur foi et leur piété. L'autorité travaille enfin à faire de nous des enfants dignes de Sainte-Thérèse, dignes de l'*Alma Mater* qui nous a enfantés à la vie intellectuelle et morale, dignes enfin de Ducharme, le glorieux fondateur de cette maison."

L'orateur, après nous avoir dit que M. le Supérieur dirige le corps enseignant et nos sociétés littéraires, se rappelant qu'il touche au terme de sa vie écolière, a semblé vouloir faire des adieux anticipés.

"Il n'y a pas de plus bel excès que celui de la reconnaissance, messieurs; soyons donc reconnaissants envers l'autorité, soyons attachés par le cœur à notre vénéré supérieur; en restant attachés à l'autorité, nous resterons attachés à l'*Alma Mater*. L'*Alma Mater*, c'est pour nous une mère, et vous savez ce que le cœur d'un enfant ressent pour sa mère; le nom d'une mère évoque dans le cœur les plus doux et les plus suaves souvenirs, les joies printanières de nos jeunes années, les sourires épanouis de notre jeunesse, le bonheur pur de notre enfance. L'*Alma Mater* rappelle nos joies de collège, les bienfaits de nos professeurs, l'amitié de nos jeunes ans, le bonheur du vieux temps, enfin tout un passé bien cher. Ah! messieurs, restons attachés à notre mère-intellectuelle, aimons-la avec sincérité; que sa mémoire nous accompagne partout et revenons souvent plus tard nous retremper à la source de nos plus beaux souvenirs de jeunesse envolée."

M. le Supérieur voulut bien ajouter un mot à toutes les bonnes paroles qu'il avait dites sur l'autorité, la veille au soir. Il félicita les orateurs, leur disant qu'ils avaient bien parlé de l'autorité; il ne souhaite qu'une

chose, c'est que tous se rappellent ce qui a été dit en cette occasion et surtout le mettent toujours en pratique. Il remercia tous ceux qui ont pris part à la fête, orateurs et chantres; il dit que cette manière improvisée et toute nouvelle de célébrer la fête du supérieur, avait pour lui, cette année, des charmes tout particuliers et qu'il en conservera précieusement le souvenir. — La séance fut levée.

\* \*  
\*

Mais voilà bien une autre fête : à quelques pas du théâtre, un feu ardent pétille sous deux énormes marmites, un nectar délicieux, couleur de safran, bout à gros bouillons et semble vouloir franchir les parois qui le retiennent captif. Serait-il, par hasard, effrayé de l'approche de ce régiment de deux cents jeunes gens qui semblent vouloir lui livrer un assaut? Ou bien, voudrait-il prendre part aux ébats et aux réjouissances de ceux qui arrivent en sautant et en gambadant? "L'appétit est aiguisé, messieurs les philosophes, il s'agit de rassasier tous ces gaillards, ce n'est pas petite besogne. A l'œuvre donc! que les uns remplissent les vases de neige, elle est si belle, si blanche la neige, alors que tous les champs sont couverts de verdure; le ravin, dans une de ses sinuosités, nous en a conservé un morceau pour la fête de ce jour; que d'autres retirent le délicieux nectar et qu'ils en fassent de la *tire* et des *toques* appétissantes, et vous, servants, faites votre devoir."

Les élèves, grands et petits, se sont rangés de chaque côté du ravin, ils sont par bandes de huit à dix, armés de canifs, de petites palettes en cèdre, et bien disposés à faire la guerre à tous les plats qui seront servis. Pendant assez longtemps la lutte est terrible; on entend de tous côtés: *affer, affer*. Les marmites bouent toujours et contiennent encore dans leur sein une bonne quantité de liquide doré; le marmiton calcule, il se demande s'il pourra bien vaincre tous ces appétits qui semblent encore si aiguisés, il craint quelque temps pour la victoire; heureusement, crainte

v  
ap  
tr  
de  
vo  
ru  
sa  
ce  
La  
éta  
qu  
  
Th  
n'é  
la  
cui  
et  
phi  
mit  
imp  
l'an  
ils  
qué  
fort  
pett  
mo  
on  
pavi  
tabl  
rece  
cord  
étaie  
penc  
les p  
mun  
Da  
sait p  
savoi

vaine ! voyez ces lâches qui abandonnent la lutte les uns après les autres. Il reste cependant encore une petite troupe de braves sur la rive gauche du ravin à l'ombre de quelques sapins ; ce sont de jeunes gaillards à la voix claire, à l'œil perçant ; leur teint rose et leurs joues rubicondes, tout en eux annonce une vigueur et une santé à toute épreuve. Tous les efforts se dirigent de ce côté, ils tiennent bon, enfin ils demandent quartier. La victoire était remportée sur toute la ligne, et la fête était déjà du domaine du souvenir. *Rose, elle a vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin.*

\* \* \*

La fête au sucre est de tradition au collège de Sainte-Thérèse. Le premier mardi de Mai, quand le ciel n'était pas trop attristé, était le jour choisi. Ce matin-là, la cuisine du collège changeait complètement de face ; cuisinières et servantes prenaient la poudre d'escampette et avaient carte blanche jusqu'au midi. De graves philosophes se faisaient, pour ce jour, cuisiniers, marmitons, pannetiers, etc. Il fallait voir tous ces cuisiniers improvisés, chargés de préparer le meilleur repas de l'année ! Il ne réussissaient pas trop mal, Dieu merci, ils avaient pour ce jour-là grâces d'état. J'ai oublié quelque peu le menu du dîner, mais je me rappelle fort bien que c'était un véritable dîner *sucré* : la trempe, le sirop, les œufs frits dans le sucre étaient à la mode du jour. Le réfectoire revêtait des allures de fête, on voyait sur les murs des tentures, des faisceaux de pavillons, des guirlandes de verdure. De nouvelles tables se dressaient à l'extrémité de la salle, pour recevoir nos frères externes qui, ce jour-là, étaient cordialement invités au festin. Messieurs les prêtres étaient aussi les bienvenus, la fanfare nous égayait pendant tout le repas en nous faisant entendre les airs les plus appétissants. Véritables agapes où toute la communauté festoyait.

Dans l'après-midi, vers une heure, le cor retentissait pour appeler les soldats aux armes, car il faut bien savoir que nous avions une armée régulière, même en

temps de paix. Quelques instants plus tard, une compagnie d'une cinquantaine de soldats, revenant portant la redingote, la bandoulière, l'arme au bras. Le reste de la communauté s'est déjà rangé quatre par quatre, les Benjamins en tête. Les drapeaux sont hissés sur l'*Alma Mater*, les bannières précèdent la procession, grand nombre de pavillons flottent de distance en distance au milieu de ce régiment d'écoliers. La fanfare annonce le départ par un air gai et sautillant, tous se mettent en marche, l'armée forme l'arrière-garde. Pendant le trajet, une masse de voix fait retentir les échos d'alentour de chants canadiens. "*Nous irons sur l'eau nous y prom' promener.—Jamais je m'en irai chez nous.—A Saint-Malo, beau port de mer, etc., etc.*"

Arrivé sur le coteau McCulloch, l'armée faisait quelques évolutions, et puis déposait les armes. Le *Base-Ball*, le ballon, la balle ronde, la balle à la volée se succédaient tour à tour, jusqu'à ce que la *tire* fût prête. Au signal convenu tous les jeux cessaient et le festin commençait. Après quoi, les jeux reprenaient jusque vers 5 heures. Alors tous revenaient en chantant vers l'*Alma Mater*, un peu harassés des fatigues du jour, mais le cœur gai et content, se promettant d'y retourner au mois de mai suivant.

Nous vous convions, amis, pour mai 1884.

ANTHOS.

### Ad Cor Jesu Sanctissimum.

(*Hymne sacrée.*)

Dulcis o Jesu, recreans ut imber  
Suavibus guttis liquor e sacro  
Corde distillans animas tuorum  
Irriget uber.

Cur, o ingrati, rudiora saxo  
Corda præbetis, sterilesque mentes:  
Sicca deserta nocui furoris  
Æstibus usta.

O d  
suaves  
servite  
conde.  
Pou  
durs q  
sèchen  
Qu'u  
léconde

Grata quam nubes, tepidis diebus,  
 Imbri fecundo segetes amœnat !  
 Quam ferax gemmat teneris in herbis  
 Lacryma roris !

Sic, amor dulcis mihi, sic apertos  
 Cordium in campos, crucis ab secundis  
 Nubibus, rorent latere ex hianti  
 Sanguis et unda.

Rori celesti viridans vigebit  
 Robur in duris, vigor ad decora ;  
 Æqua frondescent, et amore corda  
 Luxuriabunt..

Flore florebit niveo pudoris  
 Liliū, albescent violæ sub herbâ,  
 Splendor et florum ! rosa charitatis  
 Igne rubebit.

• Molle mitescent roseo cruore  
 Purpurati de pietate fructus  
 Vividi, lætos Paradisi ad hortos  
 Aurea messis.

Gloriam Patri, Superoque Flatu,  
 Et tibi, Jesu Cor amore fervens,  
 Concinant tellus, mare et æther, omni  
 Temporis ævo.

JOANNES.

## TRADUCTION.

O doux Jésus, que cette divine liqueur qui distille en gouttes suaves de votre Cœur sacré, tombe sur les âmes de vos fidèles serviteurs comme une pluie réparatrice qui les arrose et les féconde.

Pourquoi, ô hommes ingrats, n'offrez-vous que des cœurs plus durs que la pierre et des esprits stériles : déserts arides que dessèchent les ardeurs furibondes de coupables passions.

Qu'une ondée favorable, par les tièdes journées du printemps, féconde et réjouit les moissons ! qu'elle fait de bien au tendre

gazon, la rosée qui perle sur les herbes en gouttelettes larmoyantes !

Qu'ainsi, ô mon doux amour, qu'ainsi sur les champs découverts de nos cœurs, du haut de la croix comme d'une nuée bien-faisante, il pleuve par la plaie béante de votre côté une rosée et d'eau et de sang.

Sous l'influence de cette rosée céleste revivront d'une nouvelle et verte vigueur, et la force dans l'adversité et l'ardeur pour le bien ; nos âmes s'orneront comme d'un feuillage de vertu et déborderont de la sève surabondante de l'amour.

Le lys de la pureté fleurira de sa fleur de neige, l'humble violette éclatera de blancheur sous les herbes, et la plus belle entre les fleurs, la rose de l'amour, revêtira les couleurs rubicondes de la flamme.

Ils arriveront à une douce maturité, prenant de votre sang, ô Jésus, la teinte de la rose et de la pourpre, ces fruits de vie que produit la piété : maison dorée pour les heureux jardins du Paradis :

Chantez gloire au Père et à l'Esprit qui souffle d'en haut, et à vous, Cœur brûlant d'amour de mon Jésus ; chantez, habitants de la terre, de la mer et des cieux, pendant toute la durée des siècles éternels.

### Les Mille-Isles.\*

*La rivière des Mille-Isles.—L'Isle Jésus.—Lachenaie.—Terrebonne.—La seigneurie des Mille-Isles.—M. Sidrac Dugué.—Description topographique et physiographique des Mille-Isles.*

Par une belle journée du mois de mai, sous les rayons vivifiants d'un soleil printannier, confortablement installé dans une chaloupe légère, en société de trois ou quatre gais compagnons, respirant avec délices les parfums d'un air embaumé, emporté doucement au fil de l'eau, avez-vous jamais descendu la rivière des

\* Dans la "Vie de M. Ducharme" nous sommes arrivé à l'année 1816, époque à laquelle il fut promu à la cure de Ste-Thérèse. Avant d'aller plus loin, nous croyons qu'il n'est pas hors de propos de faire connaître, depuis ses premiers commencements, l'histoire du principal théâtre où s'exerça son zèle sacerdotal, je veux dire la paroisse de Ste-Thérèse. Les *Mille-Isles* sont le premier chapitre de cette étude.

Nous donnerons à la fin du travail les sources où nous avons

Mille-Isles? C'est charmant. De chaque côté les terres s'élevèrent légèrement en amphithéâtre, couvertes de gazon, de moissons naissantes, de riches métairies, de touffes d'arbres luxuriants. Devant vous s'étend la rivière tantôt large et tranquille, tantôt étroite et rapide, ici allant se perdre avec paresse dans des baies profondes, là se hâtant de contourner une pointe pittoresque, partout parsemée d'îles aux formes les plus diverses qui semblent avoir été jetées çà et là, sans ordre, par une main capricieuse, comme autant de corbeilles de verdure flottant à la surface des eaux. Les chenaux se multiplient, les vues se croisent, à chaque instant le panorama change d'aspect comme une toile qu'on déroule : vous voguez sur des filets de cristal, à travers un dédale de feuillage. Parti du lac des Deux-Montagnes, vous saluez sur votre route le village de St-Eustache avec ses souvenirs historiques, les tours de l'Église de Ste-Thérèse et les flèches du nouveau séminaire que vous apercevez à deux milles dans l'intérieur, le paisible village de Ste-Rose, les grands ormes et les résidences aristocratiques de la ville de Terrebonne et l'église aux apparences antiques de St-François de Sales ; puis, en face de Lachenaie, après avoir sauté plusieurs saults bouillonnants, après être passé sous les arches de six ponts reliant les deux rives, vous débouchez sur la Rivières-des-Prairies qui va bientôt elle-même payer son tribut au commun suzerain de toutes les rivières de la province, au majestueux St-Laurent.

Pour parler un peu plus en géographe, je dirai que la rivière des Mille-Isles est une des cinq bouches par lesquelles l'Ottawa, après avoir formé le lac des Deux-

puisé : elles sont nombreuses. Cependant nous tenons à dire, dès aujourd'hui, que nous sommes grandement redevable à M. l'abbé Verreau, Principal de l'École Normale Jacques-Cartier, pour avoir mis à notre disposition sa bibliothèque si riche en documents sur l'histoire du Canada, et même pour avoir bien voulu nous aider de son temps et de son expérience dans ces recherches, pour un novice, toujours difficiles, quelquefois inextricables.—J. B. P.

Montagnes, déverse ses eaux dans le St-Laurent. Le lac s'y décharge par une chute d'une vingtaine de pieds. Elle sépare l'île Jésus des comtés des Deux-Montagnes, de Terrebonne et de l'Assomption; les paroisses qui longent ces rives sont, au sud dans l'île Jésus, Ste-Rose et St-François de Sales, au nord sur la terre ferme, une partie de St-Eustache, Ste-Thérèse, Terrebonne et une partie de Lachenaie. Elle peut avoir une longueur de sept lieues, sa largeur varie de cinq à vingt arpents; en général son cours est calme, on y compte quatre rapides qui ne sont pas très considérables; elle renferme une quantité d'îles de toutes les grandeurs et de toutes les formes, d'un aspect on ne peut plus enchanteur: de là son nom poétique de *Mille-Isles*.

D'abord elle fut baptisée la *rivière St-Jean*, et elle était encore connue sous ce nom en 1721; car, à cette époque, dans le récit de son voyage au Canada et à la Louisiane, le Père Charlevoix s'exprime en ces termes: "Le troisième bras du fleuve est semé d'un nombre d'îles si prodigieux qu'il y a presque autant de terre que d'eau. Ce canal porte les noms de *Mille-Isles* ou de *rivière St-Jean*." D'où lui est venu cette appellation? La Relation des Jésuites pour l'année 1637 nous l'apprend: "La rivière St-Jean tire sa dénomination du sieur Jean Nicolet, truchement et commis au magasin des Trois-Rivières; il a souvent passé par tous ces endroits." Jean Nicolet a été un interprète et un voyageur célèbre; plus d'une fois, dans ses difficultés avec les Iroquois, le gouvernement français a eu recours à ses services et à sa diplomatie. Il a passé, d'après la Relation, par nos *Mille-Isles*; ainsi ont dû le faire bien souvent, dans les premiers temps de la colonie, les coureurs de bois et les missionnaires. L'Ottawa était la route au pays des Hurons et aux terres qui avoisinent le lac Supérieur; et il était plus facile d'atteindre la grande rivière par la voie des *Mille-Isles* que par la rivière des Prairies, parce que le courant en est moins rapide, les saults moins longs et moins périlleux. Que de fois donc ces flots ont vu, le soir, le missionnaire lire son bréviaire à la lueur fantastique du feu d'un campement! que de

foi  
dan  
qu  
om  
son  
pier  
A  
St-J  
Jésu  
Il y  
de  
tout  
"U  
à la  
men  
Ce  
une  
d'abo  
nomi  
et de  
qui  
mieu  
territ  
Puiss  
M. La  
Dar  
Montr  
à M.  
tillerie  
Sémin  
voix  
ferme,  
huit li  
plus gr  
Montr  
Canada  
appel  
quoiqu  
es Me  
nencé.

fois ces échos ont répété la chanson du voyageur pendant que l'aviron rapide frappait les ondes en cadence ! que de fois ces taillis touffus ont caché dans leurs ombres et leurs mystères le sauvage surnois guettant son ennemi ! terre de guerres sanglantes, de légendes pieuses et d'antiques souvenirs !

Avec les années, cette rivière a perdu son nom de St-Jean ; mais, en revanche, elle a acquis celui de *Jésus*, de l'île dont elle baigne le rivage septentrional. Il y a déjà longtemps qu'elle porte ce beau nom ; car, de 1740 à 1760, dans la côte de Blainville, presque toutes les terres ont été concédées avec cette expression : " Une terre et concession, tenant d'un bout par devant à la *Rivière Jésus* . . . " Aujourd'hui ont dit indifféremment rivière Jésus ou rivière des Mille-Isles.

Ce nom de " Mille-Isles " a fait fortune. Il vit dans une charmante rivière ; et, pour la seigneurie qui l'a d'abord porté, quand il dut disparaître devant les dénominations plus modernes de Blainville, de Duchêne et de Dumont, il se conserva dans les *augmentations* qui se trouvent en arrière de St-Jérôme, et ce qui mieux est, il ressuscita avec honneur dans une division territoriale pour le Conseil Législatif et le Sénat de la Puissance, que représentent actuellement à Québec, M. Lacoste, avocat, et à Ottawa, l'honorable R. Masson.

Dans les commencements, l'Isle Jésus s'appela l'Isle Montmagny. D'abord elle appartient aux Jésuites, puis à M. François Berthelot, secrétaire-général de l'artillerie, enfin à Mgr Laval, qui la laissa en héritage au Séminaire de Québec. Le 20 mars 1721, le P. Charlevoix écrivait : " Entre l'Isle de Montréal et la terre ferme, du côté du nord, il y a une autre Isle d'environ huit lieues de long et qui a bien deux lieues dans sa plus grande largeur. Elle fut d'abord nommée l'Isle de Montmagny, du nom d'un gouverneur-général du Canada. Elle fut ensuite concédée aux Jésuites, qui l'appelèrent l'Isle de Jésus, et elle a conservé ce nom, quoiqu'elle ait passé des mains des Jésuites en celles des Messieurs du Séminaire de Québec, qui ont commencé d'y mettre des habitants ; et comme les terres en

sont bonnes, il y a lieu d'espérer qu'elle sera bientôt défrichée."

En quelle circonstance cette île a-t-elle pris le nom de Montmagny? C'est peut-être à l'occasion d'un voyage d'exploration qu'y fit le gouverneur Charles Huault de Montmagny, à la fin de septembre 1637, en la compagnie du Père Lejeune, supérieur de la résidence de Québec.

"Au nord de l'Isle de Montréal, nous dit le Rév. Père, passe la rivière des Prairies qui est bornée par une autre Isle, belle, grande, nommée l'Isle de Montmagny." Plus loin il ajoute: "Je célébrai le premier sacrifice de la messe qui ait jamais été dit, à ce qu'on me rapporte, en l'Isle de Montmagny, qui est au nord de l'Isle de Montréal. Après avoir considéré la beauté du pays, nous fîmes voile aux Trois-Rivières." Si réellement l'île reçut son nom en cette circonstance, ç'aurait été une gracieuseté de la part du Père Lejeune envers le gouverneur; car, déjà depuis plus d'un an, les Jésuites étaient les seigneurs du lieu, en ayant obtenu la concession le 15 janvier 1636. La chose, du reste, est bien possible, le gouverneur venait de se montrer agréable à son révérend compagnon de voyage. En passant à l'embouchure de la rivière des Iroquois (rivière Richelieu), "Monsieur de Montmagny, nous apprend la Relation, nomma la grande Isle qui correspond à ce fleuve du nom de Saint-Ignace." Cependant, avant longtemps, le nom d'Isle Jésus triompha et fit oublier complètement celui de Montmagny.

Ce fut en 1672, le 7 novembre, que l'île passa des Jésuites à M. Berthelot, qui en devint propriétaire "tant, comme dit le document officiel, par la cession qu'en fit le P. Dablon, supérieur des Jésuites, que par la concession faite au nom du gouvernement par M. Talon, intendant." Le 24 avril 1675, Mgr Laval l'obtint par échange de M. Berthelot, ce qui ne l'empêcha d'en prendre une nouvelle concession du gouvernement le 23 octobre 1699, c'était la troisième. Pourquoi peut-être, parce que ni lui, ni M. Berthelot, ni les Jésuites n'avaient rempli les conditions imposées aux concessionnaires, tel que d'établir chaque année sur l'île

terr  
d'ap  
sief  
Sém  
vena  
et de  
pelle  
La n  
Fran  
envi  
en m  
l'Isle  
Si  
Fran  
vieux  
un pa  
ressu  
la pa  
deven  
que s'  
époqu  
Cent  
qui a  
et don  
émine  
tigny.  
En  
seigne  
la succ  
et à tre  
date du  
des Lan  
la rivi  
Mille-Is  
remont  
fondeur  
le sieu  
le chapitre  
qui, par  
cett

terres nouvelles un certain nombre d'habitants et que, d'après les termes de la loi, il y avait danger que le fief ne retombât dans le domaine de Sa Majesté. Le Séminaire s'empressa d'y envoyer des colons, ils venaient pour la plupart de Charlesbourg, de Beauport et de la côte de Beaupré. Dès 1702, il y avait une chapelle de bâtie au bout de l'île, et l'on y tenait registre. La nouvelle paroisse était érigée sous le vocable de St-François de Sales; cependant, parmi les populations environnantes, elle n'a cessé jusqu'à nos jours de porter, en même temps, le nom plus générique de *paroisse de l'Isle Jésus*.

Si nous passons sur la rive nord, en face de St-François de Sales, nous descendons dans Lachenaie, vieux nom qu'apporta sans doute de sa chère Bretagne un patriote émigré, comme autrefois les Troyens fugitifs ressuscitaient sur les côtes de l'Italie les appellations de la patrie absente. Lachenaie rappelle une solitude devenue célèbre dans ces derniers temps, par la retraite que s'y ait choisi, après sa chute, l'ange déchu de notre époque, Lammenais. Le 16 avril 1647, la compagnie des Cent Associés concédait cette seigneurie à un homme qui a pris sa large part dans les affaires de la colonie, et dont la famille a fourni au pays nombre de citoyens éminents, je veux dire le sieur Legardeur de Repentigny.

En remontant la rivière vers l'ouest, on rencontre la seigneurie de Terrebonne, actuellement la propriété de la succession Masson. Elle fut concédée en trois parties et à trois reprises différentes. La première concession date du 23 décembre 1673, elle fut faite à M. Daulier des Landes, elle comprenait "deux lieues de front sur la rivière Jésus, autrement appelée la Rivière-des-Mille-Isles, à prendre depuis la base de Lachenaie en remontant vis-à-vis l'île Jésus sur deux lieues de profondeur." En 1731, le propriétaire et seigneur en était le sieur Louis Lepage de Ste-Claire, chanoine du chapitre de Québec et vicaire général du diocèse qui, par une seconde concession en date du 10 avril de cette année, obtint du gouvernement "l'aug-

mentation d'un terrain de deux lieues à prendre dans les terres non concédées dans les profondeurs et sur tout le front de la seigneurie." Cette augmentation se nommait le *Fief des Plaines*. Enfin, le 12 avril 1753, en vertu d'une troisième concession " permission fut donnée par le marquis Duquesne, gouverneur, et François Bigot, intendant, au sieur Louis de LaCorne de continuer le défrichement dans la profondeur de deux lieues au-delà des fiefs de Terrebonne et des Plaines," ce qui donnait à la seigneurie une profondeur totale de six lieues sur la hauteur primitive de deux lieues. Nous avons dans ces anciens documents, dont j'ai cité quelques phrases, la raison et l'origine de plusieurs noms propres. La paroisse de Terrebonne s'appelle St-Louis du sieur Louis Lepage; Ste-Anne des Plaines doit son surnom au fief des Plaines où elle est située; et du fief LaCorne coule, dans la Mascouche, à travers la paroisse de Ste-Anne, une petite rivière se nommant *LaCorne*.

Restaient encore au domaine de la couronne, le long de la rivière Jésus jusqu'au lac des Deux-Montagnes, environ quatre lieues de terrain. C'est là que nous nous arrêterons plus longtemps et de préférence, c'est là que se trouvent la région de pays et le théâtre des événements qui font l'objet principal de cette étude. Le fief des Mille-Isles y fut érigée le 24 septembre 1683 en vertu d'une " concession faite par MM. de la Barre et Desmeules au sieur Dugué, capitaine d'une compagnie du détachement de la marine entretenu en ce pays par Sa Majesté, des terres qui sont à commencer où finit la concession du sieur Daulier des Landes dans la rivière Jésus, jusqu'à trois lieues au-dessus en montant la rivière, et trois lieues de profondeur, avec les îles, îlets et battures qui se trouveront au-devant des dites trois lieues de front." Nous sommes donc, en la présente année 1883, au deux-centième anniversaire de cette concession : deux cents ans dans l'histoire de l'Amérique est un laps de temps considérable ! Nous pouvons dire que la paroisse de Ste-Thérèse, le cœur et l'âme des Mille-Isles, a ses antiquités. Son premier possesseur

feu  
qu  
cor  
en  
l'id  
de  
I  
rég  
mè  
un  
Il e  
pub  
dan  
l'île  
mar  
l'av  
M. c  
le fc  
aujo  
M. c  
daît  
celle  
Tson  
de pl  
mili  
Ce  
étenc  
fonde  
ment  
alors.  
comp  
de St  
de St  
fut fa  
mour  
ces ci  
laissé  
domai  
endro  
tant c

feudataire, M. Dugué, était un de ces braves officiers qui contribuèrent si puissamment à sauver le pays contre les incursions des Iroquois, puis à le défricher en s'y établissant à la tête de leurs soldats licenciés ; l'idée première de sa colonisation fut un dernier souffle de la politique créatrice de Colbert et de Talon.

En effet, M. Sidrac Dugué était un des capitaines du régiment de Carignan, il avait occupé en France le même grade dans le régiment de Chambellé. Il a joué un certain rôle dans les affaires militaires du temps. Il est qualifié dans les registres et autres documents publics de " noble homme," de " sieur de Boisbriant " dans le haut de l'île de Montréal et de " seigneur de l'île de Ste-Thérèse," en face de Varennes. Il fut commandant de Ville-Marie en 1670. et 1671. Il conduisait l'avant-garde de l'armée dans ce voyage militaire que M. de Frontenac fit au lac Ontario, alors qu'il construisit le fort Frontenac ou Catarakoui à l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville de Kingston. Dans l'expédition de M. de la Barre contre les Iroquois en 1684, il commandait les milices de Montréal et des environs ; et dans celle que M. de Denonville dirigea en 1687, contre les Tsonnonthouans, il avait sous ses ordres, en sa qualité de plus vieil officier du régiment de Carignan, toutes les milices du pays.

Ces Mille-Isles de M. Dugué, mesurant d'abord une étendue de trois lieues de front sur trois lieues de profondeur, devaient plus tard s'accroître considérablement ; mais tout de même, telles qu'elles existaient alors, c'était un beau lopin de pays à explorer. Elles comprenaient tout ce qui forme aujourd'hui la paroisse de Ste-Thérèse, et de plus une partie de St-Janvier, de St-Augustin et de St-Eustache. La concession en fut faite au mois de septembre 1683, et M. Dugué mourut au mois de décembre 1688. J'ignore si, pendant ces cinq années, les guerres de cette époque tourmentée laissèrent au nouveau seigneur le loisir de visiter ses domaines ; dans ce cas il aurait rencontré, en plus d'un endroit, des rivières étroites mais navigables, serpentant comme des couleuvres à travers la forêt, pour

porter son canot dans l'intérieur ; il aurait pu contempler avec admiration, tout autour de lui, une grande diversité de terrains, d'aspects, de productions et de richesses forestières.

Il aurait trouvé son petit royaume, quant à la nature du sol et aux variétés locales, divisé en trois zones bien distinctes, courant de l'ouest à l'est. La première s'étendant le long de la rivière Jésus, profonde à sa partie supérieure d'environ deux lieues, se retrécit graduellement jusqu'à une largeur d'un mille. C'est une plaine ondulée, accidentée de côteaux peu élevés et de légères éminences. Le fond est partie en terre forte, partie en terre légère, partie en belle terre grise : sol en général un peu rocailleux, bien arrosé, très fertile, propre à la culture de toutes espèces de grains et de céréales. Ces lieux étaient alors couverts d'érables touffus, de hauts ormes, de frênes, de hêtres, de chênes et de puissants noyers : belle forêt de bois francs, dans les ombreuses retraites de laquelle il devait être délicieux de s'enfoncer, découvreur curieux et étonné, explorateur solitaire !

La seconde zone comprend un grand coteau qui domine le niveau de la plaine d'une soixantaine de pieds, et dont la largeur va en s'accroissant, de l'ouest à l'est, depuis deux jusqu'à six milles. Le terrain se compose, pour les trois quarts, d'une couche de sable jaune superposée sur un sous-sol en glaise, l'autre quart est en terre noire. Le coteau est plan, sans écoulement facile, et l'eau, avant que le travail de l'homme ne lui eut donné un cours, y séjournait la plus grande partie de l'année. En plus d'un endroit le sable est pur et sec, il poudre au vent comme le fait en hiver la crête d'un banc de neige. A part la région de terre noire, le sol en général est d'une qualité inférieure. Si ce coteau est pauvre au point de vue de l'agriculture, il était riche alors en bois de construction, en épinettes d'une grosseur prodigieuse, en sapins, en cèdres, et en pins élevés comme ceux qui nous descendent du haut de l'Ottawa.

Au nord du grand coteau court la troisième zone ;

lis  
te  
de  
cô  
co  
  
ar  
ne  
rou  
gu  
de  
ava  
l'ex  
plu  
I  
dist  
rap  
dan  
dan  
cap  
onze  
des  
emb  
Da  
Chie  
qui  
est, l  
ses e  
mille  
Le  
ravin  
nades  
murn  
cheur  
du pr  
impét  
La l  
par le  
course  
va se

lisière de pays large d'un à deux milles. Le sol est une terre blanche, mêlée de sable et de glaise, terre de moyenne qualité, supérieure à celle du grand coteau, inférieure à celle de la rivière Jésus. Elle était couverte de bois mêlés, bois francs et bois mous.

Trois rivières, à part une foule de petits courants, arrosent le fief des Mille-Isles. Le temps de leur jeunesse et de leur gloire est passé, la masse d'eau qu'elles roulent est loin d'être considérable, elles ne méritent guère plus que le nom de ruisseaux; mais il est facile de voir, aux côtes que la nature leur a données, que, avant le défrichement, comme le prouve, du reste, l'expérience de tout pays nouveau, leurs sources étaient plus fécondes et leurs eaux plus abondantes.

La *rivière aux Chiens* longeant à une assez faible distance le pied du grand coteau, s'en éloignant, s'en rapprochant, traverse la première zone de l'ouest à l'est dans presque toute son étendue. Après s'être promené dans cette vallée fertile, çà et là, comme au gré de son caprice, après mille tours et détours, ayant parcouru onze ou douze milles, elle va se jeter dans la rivière des Mille-Isles, entre des coteaux charmants, par une embouchure d'environ cent pieds de largeur.

Dans la même plaine, au sud de la rivière aux Chiens, prenant sa source à trente arpents de celle qui alimente sa sœur aînée, mais coulant plus au sud-est, la *rivière Cachée* se hâte davantage d'aller porter ses eaux à la rivière Jésus : elle n'a guère plus de cinq milles de longueur.

Les flancs du coteau sont entrecoupés de nombreux ravins, profonds et sombres, lieux enchanteurs, promenades embaumées, au fond desquels serpentent en murmurant de clairs ruisseaux qui vont porter la fraîcheur et la fertilité dans la plaine, mais où, aux jours du printemps, à la fonte des neiges, descendent avec impétuosité de véritables torrents.

La troisième zone est séparée dans toute sa longueur par la rivière *Mascouche* qui, de là, continuant sa course à travers les paroisses de Ste-Anne et St-Henri, va se jeter dans les Mille-Isles entre Terrebonne et

Lachenaie. La Mascouche porte aussi, du moins pour la partie qui coule dans cette seigneurie, le nom plus chrétien de rivière Ste-Marie.

Ces rivières, non-seulement fécondent la plaine, nourrissent l'herbe des pâturages et réjouissent les moissons, mais encore elles favorisent l'industrie ; car elles ont leurs chutes et leurs rapides qui, sans rivaliser tout-à-fait avec le sault Caughnawaga et la chute Niagara, n'en forment pas moins des pouvoirs d'eau assez puissants pour faire tourner la scie ou la meule d'un moulin. A une même époque, il y en a eu jusqu'à sept de construits sur leurs rives.

D'où ces trois rivières tirent-elles leur nom ? Pour la rivière *Cachée*, elle doit s'appeler ainsi, ou bien parce qu'elle cachait sa tête dans les savannes, ou bien parce que, humble dans son cours, elle se cachait à l'ombre des forêts sous le couvert des hautes herbes qui bordaient ses rivages, ou bien parce que, à l'endroit où elle se jette dans la rivière Jésus, une langue de terre s'avance étroite et longue, qui dissimule son embouche, ou bien encore pour toutes ces raisons à la fois. *Mascouche*, en langue algonquine, signifie *ours*, par conséquent c'est la *rivière aux Ours* ; en effet, les anciens se rappellent encore le temps où l'on chassait dans les terrains qu'elle arrose ces gracieux et intéressants quadrupèdes. Quant à la rivière aux Chiens, pourquoi, dans son appellation, n'aurait-elle pas une origine identique ? disons par exemple *sipi*, rivière, *animouch*, chien, et dans un seul mot *animouchisipi* ; seulement, dans ce dernier cas, le mot sauvage aurait été traduit en français, comme les anciens Canadiens, du reste, l'ont fait plus d'une fois, entre autres pour l'*Ohio*, la *Belle-Rivière*. Nous laissons la question à décider à messieurs les indianologues.

Aujourd'hui la rivière Mascouche, ou Ste-Marie, voit s'élever sur ses bords, propre et élégante, l'église de St-Janvier, et s'étendre le long de ses rives deux concessions dont les habitants vivent à l'aise, le *Nord* et le *Sud* de la *Mascouche*. Cette partie reculée de la seigneurie a longtemps portée le nom de *Pays-fin*, sans

jar  
qu  
Su  
du  
car  
pla  
leu  
arr  
gro  
feu  
tant  
ave  
com  
la r  
seus  
méa  
pays  
ferm  
leur  
d'he  
lour

doute parce qu'elle était de ce côté-là l'extrême limite de la colonisation, et que les communications avec le monde extérieur, à travers les marais du grand coteau, étaient d'une très grande difficulté.

Dans la deuxième zone, sur le dit grand coteau, se sont établies et défrichées plus ou moins les concessions de Ste-Henriette, de Ste-Marianne, de St-Louis et de la Grand'ligne. Les terres noires y ont de la valeur; les autres, pour la plupart, n'en ont guère, on dit cependant qu'il est facile de les améliorer en les mélangeant avec de la marne qu'on y trouve communément. En certains endroits le feu a couru dans les bois, et il n'y croît plus sur un sol froid et humide que des broussailles et des *bleuets* : on appelle ces lieux déserts *pays-pelés*. C'est encore des forêts du grand coteau que les citoyens de Ste-Thérèse et plus d'un habitant des paroisses environnantes tirent leurs bois de chauffage et une partie de leur bois de construction.

Mais la plus belle région de terre, le *fertile belt*, le jardin, l'éden des Mille-Isles, c'est la première zone, qui comprend la côte de Blainville, la côte Cachée, le Sud, le Nord et le Bas de Ste-Thérèse. Si, du haut du coteau voisin, vous promenez vos regards sur cette campagne riante, vous découvrez devant vous une plaine agréablement diversifiée et gracieusement onduleuse; des coteaux aux flancs sinueux, des mamelons arrondis où s'épanche une moisson d'épis flottants; des groupes de grands arbres couronnés d'un diadème de feuillage diversement nuancé; des massifs d'arbustes, tantôt harmonieusement distribués, tantôt disséminés avec une fantaisie vraiment capricieuse; et se glissant comme en tapinois au milieu de ces beautés champêtres, la rivière-aux-Chiens qui y promène et déroule paresseusement les anneaux argentés de ses nombreux méandres. Voyez-vous çà et là, comme pour animer le paysage, ces troupeaux qui paissent tranquilles, ces fermes opulentes qui montrent à travers le feuillage leurs blanches murailles et leurs contre-vents verts, et, d'heure en heure, sur la ligne du chemin de fer, roulant lourdement, sifflant comme des trompettes d'enfer, vo-

missant de noires colonnes de fumée, ces puissantes locomotives, rapides comme l'éclair, qui entraînent à leur suite une longue file de voitures. Enfin, à vos pieds, au plus profond du bassin, vous apercevez le village de Ste-Thérèse, divisé en deux pâtées de maisons rangées le long de huit rues qui sont loin d'être tirées à angle droit, mais qui convergent, comme autant de rayons d'un cercle imparfait, vers un centre commun, où s'élèvent l'église avec ses tours carrées sur le plan de celles de Notre-Dame de Montréal, le couvent entouré de sa ceinture d'arbres et de verdure, et, adossé à un bosquet d'érables, le nouveau séminaire, avec sa façade à la fois sévère et élégante, dont le clocher porte sa flèche à cent cinquante pieds dans les airs.

### Un mot de circonstance. \*

Nous publions sous ce titre un résumé succinct du sermon qui fut prononcé par M. J. B. Proulx, dans l'église de Ste-Thérèse, le 4 janvier de cette année, à l'occasion des noces d'or de M. Félix Boismenu et Dame Adélaïde Cadieux, son épouse. L'exorde et la péroraison de ce discours sont reproduits dans leur entier.

*Impleatque benedictionem suam in vobis (Tob. vii, 15).—*Que Dieu vous remplisse de ses bénédictions.

*Mes frères,*

Nous lisons dans la sainte Ecriture que, lorsque le jeune Tobie, sur les conseils de l'ange, animé des intentions les plus pures, eut demandé et obtenu Sara pour épouse, Raguel prit la main de sa fille, et, la plaçant dans la main du jeune homme, il leur dit : "Que le Dieu d'Abraham, que le Dieu d'Isaac, que le Dieu de Jacob soit avec vous, qu'il vous unisse lui-même, et qu'il vous remplisse de ses bénédictions." Ces vœux furent exaucés. Tobie vécut jusqu'à l'âge avancé de 99

\* Cet article, composé et imprimé pour le mois de janvier, a été remis de livraison en livraison, jusqu'à la présente, faute d'espace.

a.  
m  
fu  
tit  
C  
si  
lo  
P  
d'i  
pr  
bo  
vic  
un  
no.  
à l  
sor  
sag  
tou  
et  
l'ak  
sua  
I  
den  
qui  
les  
met  
qu'e  
qua  
vert  
cou  
au p  
d'av  
pren  
rabi  
ciel  
les é  
épar  
et q  
trang  
dans  
vous  
sans  
marc  
trouv  
Chris  
chrét  
Impl

ans, il vit les enfants de ses petits enfants, et sa descendance marcha toujours dans les voies du Seigneur, en sorte qu'elle fut honorable devant Dieu et devant les hommes.

Il y a longtemps,—c'était avant l'établissement de la constitution fédérale qui nous régit, c'était avant l'union des deux Canadas, c'était avant le *coup de 37*, qui a laissé des souvenirs si vivaces dans la mémoire de notre population,—il y a bien longtemps, dis-je, un jeune couple, encore dans la fleur de l'âge, ignorant ce que l'avenir leur réservait de bonheur ou d'infortune, de succès ou de revers, de consolations ou d'épreuves, mais plein de confiance en leur vigueur, en leur bonne volonté et en leur travail, plein d'espérance en la providence divine, venait aux pieds des autels se jurer une foi et un amour qui ne devaient finir qu'avec la vie. Le prêtre, au nom de Dieu, empruntant les paroles des saints livres, disait à l'époux : aimez votre femme comme Jésus-Christ a aimé son Eglise; il disait à l'épouse : soyez aimable comme Rachel, sage comme Rébecca et fidèle comme Sara; il leur disait à tous deux : puissiez-vous voir vos enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération, et que Dieu vous remplisse de l'abondance de ses bénédictions : *impleatque benedictionem suam in vobis.*

Depuis, bien des jours, bien des ans se sont écoulés : un demi siècle est un espace bien long dans la vie de l'homme qui est si courte. Les témoins de cette cérémonie religieuse, les uns après les autres, ont disparu pour aller dormir au cimetière; mais les impressions qu'elle a fait naître, les effets qu'elle a produits, sont restés. Et aujourd'hui, après cinquante ans, cet heureux couple d'autrefois vieilli, mais d'une verte vieillesse, entouré d'amis nouveaux, environné de la couronne de leurs enfants et de leurs petits enfants, revient au pied des mêmes autels pour remercier le Dieu d'Abraham d'avoir réalisé en eux les biens qui leur étaient souhaités au premier jour de leur union : la paix dans l'intimité, l'honorabilité de l'existence, la vie chrétienne dans la famille, le ciel pur de jours sans nuages, la résignation sainte dans les épreuves, la santé vigoureuse, l'âge des patriarches, les épargnes qui mettent les vieux jours à l'abri des besoins, et que d'autres bienfaits qui échappent au regard de l'étranger, mais dont le cœur qui les a ressentis conserve dans sa reconnaissance une mémoire impérissable. Et si vous demandez quelle a été la source de ces faveurs sans nombre? ces deux nobles vieillards, par leur démarche actuelle, vous répondent hautement qu'ils l'ont trouvée surtout dans les grâces de ce sacrement que Jésus-Christ nous a laissé pour bénir et sanctifier les mariages chrétiens, dans ce vœu autorisé que l'Eglise leur faisait : *Impleatque benedictionem suam in vobis.*

L'orateur continua son sermon en développant les deux points suivants. 1° Le mariage est un grand sacrement, comme le dit Saint-Paul : *sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesiâ* (Ephes. v. 32). Dieu lui-même a institué et béni l'union matrimoniale aux premiers jours du monde ; Jésus-Christ l'a honoré de sa présence et de ses miracles aux noces de Cana ; puis il l'a élevé à la dignité de sacrement de la loi nouvelle, lui donnant les significations les plus mystiques : il représente en effet la triple alliance que le Fils de Dieu a contracté avec la nature humaine dans l'incarnation, avec l'Église dans sa passion, et avec l'âme fidèle dans l'Eucharistie. 2° Ce sacrement est une source de grâces pour les personnes qui sont destinées à l'état du mariage : d'abord grâces générales de sanctification par les bénédictions qu'il répand sur les époux ; puis en particulier grâces d'amour conjugal pour rendre solide et durable l'affection d'une première jeunesse, grâces de concorde pour faire régner la paix dans le ménage, grâces de patience pour faire supporter les imperfections et les défauts mutuels, grâces de sollicitude paternelle et maternelle pour faire veiller sur les besoins temporels des enfants, grâces de piété pour les élever chrétiennement, enfin grâces de pureté, de respect, de dignité et d'innocence de la vie : *Filii sanctorum sumus, et non possumus ita conjungi, sicut gentes quæ ignorant Deum* (Tob. viii, 5).—Le prédicateur termina en disant :

Cette fête de la reconnaissance envers Dieu est belle, elle est touchante, elle est joyeuse, non cependant d'une joie vive et bruyante comme la joie de la jeunesse, mais d'une joie modérée, calme comme un beau soir d'automne, adoucie par une pensée sérieuse, voilée par un présage et une ombre de tristesse. Vos cheveux blancs, vénérables vieillards, vos forces diminuées, le départ de vos amis d'enfance, tout vous dit, malgré votre vigueur et votre verdeur, que les jours de votre pèlerinage ici-bas touchent à leur fin. L'appel du maître toutefois, pour le fidèle serviteur, n'est pas sans consolation : c'est le jour des récompenses. *Euge serve bone et fidelis,..... intra in gaudium Domini tui.* (Matth. xxv, 21). Pour vous après vous avoir donné la vie des patriarches, le ciel sans

doute  
dans  
riunt

Le  
tour d  
écoute  
bénit  
disait  
ôté ju  
c'est h

Vous  
merce  
la tête  
mes. L  
pliez  
donne  
et elle  
soit ac  
mon r  
double  
C'est l  
aussi q  
achevé  
tions, i  
l'Égypt  
fants a  
vis d'u  
leur pè  
les pen  
gémisse  
double  
de sa s  
exécuté  
mais so

cendan  
Voici  
l'exemp  
voir aut  
voir, av  
adresser  
bénir un  
le cierge  
ni doule  
confianc  
gieusem  
l'on qui  
d'une vi

doute vous réserve le bonheur de vous endormir comme eux dans la paix du Seigneur. *Beati mortui qui in Domino moriuntur* (Apoc. xiv, 13).

Le patriarche Jacob, sentant sa fin approcher, appela autour de lui ses enfants, et il leur dit : Venez tous ensemble et écoutez, enfants de Jacob, écoutez Israël votre père. Puis il bénit chacun d'eux d'une bénédiction particulière. A Juda il disait : Vos frères vous loueront, le sceptre ne vous sera point ôté jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé soit venu, et c'est lui qui sera l'attente des nations. A Zabulon, il disait : Vous habiterez les bords de la mer et vous aurez un commerce étendu. A Gad, il disait : Vous combattrez tout armé à la tête d'Israël et vous retournerez ensuite couvert de ses armes. A Joseph, il disait : Vous croîtrez et vous vous multiplierez toujours de plus en plus ; les bénédictions que vous donne votre père surpassent celles qu'il a reçues de ses pères, et elles dureront jusqu'à ce que le désir des collines éternelles soit accompli. Enfin il leur dit à tous : Je vais être réuni à mon peuple ; ensevelissez-moi avec mes pères dans l'autre double qu'Abraham acheta d'Ephron au pays de Chanaan. C'est là qu'il a été enseveli avec Sara, sa femme ; c'est là aussi qu'a été enseveli Isaac avec Lia et Rebecca. Après avoir achevé, dit la Génèse, de donner ces ordres et ces instructions, il joignit ses pieds sur son lit, et il mourut. Toute l'Égypte le pleura pendant soixante-dix jours. Puis, ses enfants accompagnés des plus grands d'entre les Égyptiens, suivis d'une multitude de chariots et de cavaliers, transportèrent leur père au pays de Chanaan, ils y célébrèrent ses funérailles pendant sept jours avec beaucoup de pleurs et de grands gémissements ; après quoi, ils l'ensevelirent dans l'autre double qu'Abraham avait acheté d'Ephron pour être le lieu de sa sépulture. Jacob n'était plus, mais ses ordres étaient exécutés, mais ses bénédictions eurent leur accomplissement, mais son souvenir est resté gravé dans la mémoire de ses descendants.

Voici mon dernier mot, c'est un souhait. Puissiez-vous, à l'exemple du patriarche Jacob, pleins de jours et de mérites, voir autour de votre couche funèbre vos enfants réunis, recevoir, avec leurs larmes, leurs adieux et leurs prières, leur adresser des paroles d'édification et d'encouragement, les bénir une dernière fois, vous éteindre tranquillement comme le cierge qui a fini de brûler devant l'autel, sans souffrances ni douleurs, dans toute la plénitude de vos facultés, avec la confiance que vos recommandations suprêmes seront religieusement observées, sans regrets, quittant la terre comme l'on quitte le lieu de son exil, et souriant aux espérances d'une vie meilleure. Comme autrefois les habitants de l'E-

gypte, les habitants de cette paroisse, en ce jour de deuil, s'uniront à vos enfants en pleurs, (de même qu'aujourd'hui ils s'unissent à leur joie), pour vous accompagner à ce lieu béni de votre repos que votre foi déjà a choisi près du temple saint, à l'ombre de la croix rédemptrice; et tous ensemble, parents et amis, ils joindront, en votre faveur, aux oraisons grandioses et aux inénarrables gémissements de l'Eglise le souvenir, l'amitié et le secours de leurs suffrages les plus fervents. Ce sera une dernière bénédiction qui mettra le comble aux bénédictions nombreuses dont Dieu a rempli votre longue existence. *Impleatque benedictionem suam in vobis.*

### Lettres de M. Ducharme.

*Retour de Mgr Plessis.—Idée du Séminaire.—Ecoles de gouvernement.—Ses sacrifices pour l'éducation.—Requête au gouverneur Dalhousie.—Mort de Mgr Plessis.—Il s'excuse de ne pouvoir prêcher à l'anniversaire du sacre de Mgr Lartigue.—Neuvaine de St-François-Xavier.—Eloge de M. Bélair.*

A MGR J. O. PLESSIS,

Ste-Thérèse, 28 juillet 1820.

MONSEIGNEUR,

Au milieu de l'allégresse qui règne dans ce diocèse à cause du retour de Votre Grandeur, daignez recevoir d'un de vos enfants les témoignages les plus sincères de la joie dont son cœur est remplie par l'heureuse nouvelle de l'arrivée de Votre Grandeur. Je rends, en mon particulier, mille actions de grâces au Seigneur d'avoir conservé vos jours dans un voyage si long et si dangereux.

..... Ayant perdu toute espérance d'entrer au Séminaire de Québec, il m'est venu en pensée de faire quelques tentatives auprès du Séminaire de Montréal, où je ne crois pas rencontrer les mêmes difficultés. Je supplie Votre Grandeur de ne pas m'oter tout espoir d'y entrer par la suite.....

Je dois à Dieu de grandes actions de grâces, et à vous des remerciements, de ce que j'ai été placé à une si petite distance d'un voisin auprès duquel je puis me transporter facilement. D'ailleurs j'ai trouvé en M. Bélair un charitable directeur, un modèle de la vie d'un prêtre et surtout d'un curé qui paraît avoir à cœur ce qui regarde son ministère.

Vu qu'il y a en cette paroisse une maison propre à l'éducation de la jeunesse, quelques protestants ont insinué qu'il serait avantageux d'avoir un maître appointé par le gouvernement. Je n'ai que de l'aversion pour ce plan, à cause de la mauvaise con-

dui  
auc  
rait  
mei  
J  
der  
au c

Mon

Pé  
et d  
gneu  
Je  
deux  
aupr  
tativ  
J'a

qui  
d'écc  
à la  
d'éco  
Ecos  
dienn

Co  
point  
l'écol  
réuni  
à éta  
mais  
chape

de B  
pour

Si,  
laïque  
mis c  
minis  
sonne  
contr

entren  
y a p  
perme  
Je  
renco  
que j

uite de quelques-uns de ces maîtres, sur lesquels nous n'avons aucune autorité, et je suis résolu de refuser les offres qu'on pourrait faire, à moins que mes supérieurs en décideraient autrement.

Je me prosterne aux pieds de Votre Grandeur pour lui demander sa sainte bénédiction et la prier d'agréer les vœux que j'offre au ciel pour la conservation de ses jours précieux.

A MGR J. O. PLESSIS:

Ste-Thérèse, 28. mai 1823.

MONSEIGNEUR, -

Permettez-moi de faire part à Votre Grandeur de ma situation et de mes dispositions actuelles, suivant ce que m'a dit Monseigneur de Telmesse à qui j'en ai touché quelque chose.

Je réitère la demande de solliciter une place dans l'un des deux séminaires de Québec ou de Montréal. Si je ne puis rien auprès de celui de Québec, qu'il me soit permis de faire des tentatives auprès de celui de Montréal.

J'ai fait des sacrifices, selon vos avis, pour établir une école qui ne dépend que de moi. Je paie, nourris et loge le maître d'école. Les parents n'ont que la peine d'envoyer leurs enfants à la classe. Je n'ai fait ce sacrifice que pour éloigner un maître d'école protestant, et, encore plus, un ministre que quelques Écossais voulaient faire venir pour instruire la jeunesse canadienne.

Comme il n'y a ici que cinq familles écossaises, dont deux n'ont point d'enfants, et les autres n'en ont point d'âge à fréquenter l'école, j'espérais que leur plan s'évanouirait, mais l'affaire de la *réunion* en a tellement électrisé quelques-uns qu'ils sont décidés à établir une école anglaise sous la conduite d'un ministre; la maison est déjà désignée. Un cimetière est en chantier, et une chapelle est à la veille de s'ériger. On dit même que le seigneur de Blainville avec qui je parais en bonne intelligence a souscrit pour cet établissement.

Si, comme me l'a assuré le curé de Terrebonne, un simple laïque protestant qui fait l'école dans sa paroisse, s'est déjà permis des propos contre la religion, que doit-on attendre d'un ministre? Et si moi, qui ne me rend poli à l'égard de ces personnes que par pure civilité, j'apprends des propos injurieux contre la religion, pourrai-je me contenir? Laisserai-je le loup entrer dans la bergerie sans crier? Et que dire, que faire? Il y a plusieurs autres raisons à alléguer, mais une lettre ne m'en permet pas le détail.

Je termine par avouer que, considérant les obstacles que je rencontre dans la conduite d'une paroisse et le peu de courage que j'ai à les surmonter, j'ai lieu de craindre de n'être pas dans

mon état ou du moins de n'être pas appelé à cette charge de curé. J'écris à Votre Grandeur avec d'autant plus de confiance que j'y ai été induit par Monseigneur de Telmesse. Daignez, je vous prie, m'honorer d'un mot de réponse et vouloir bien me croire avec le plus profond respect, etc.

A MGR B. C. PANET.

Ste-Thérèse, 7 juin 1826.

MONSEIGNEUR,

Conformément à l'intention de votre illustre prédécesseur, j'ai dressé la requête que feu Monseigneur Plessis m'avait écrit qu'il se proposait de présenter à son Excellence le comte Dalhousie.

Hélas ! ce n'est qu'avec une douleur sensible que j'ai appris la mort de ce bon père, à qui j'avais à communiquer plusieurs choses relativement à ma paroisse et à d'autres objets ; j'attends, pour ce faire, que Votre Grandeur soit un peu déliée des embarras dont elle ne peut manquer d'être surchargée dans le moment. En vous demandant votre bénédiction, je vous prie de me croire avec un profond respect, etc.

A MGR J. J. LARTIQUE.

Ste-Thérèse, 7 janvier 1827.

MONSEIGNEUR,

Comme Votre Grandeur, en m'invitant à prêcher le jour de l'anniversaire de son sacre, ne peut avoir l'intention que d'accorder une faveur, je l'a supplie de me permettre de l'en remercier pour cette fois. La première raison, c'est que n'ayant pas encore reçu la lettre dont vous m'avez honoré, quoique nous soyons arrivés au sept de janvier, je regarde le temps qui me reste comme trop court, à cause de mes occupations actuelles. La visite de ma paroisse n'est pas encore faite. La seconde raison, c'est qu'étant obsédé chaque jour par les syndics de ma paroisse qui sont en frais de répartition, il me reste à peine le temps de vaquer à mes obligations. Si dans quelque autre circonstance, Votre Grandeur daigne jeter les yeux sur moi pour remplir quelque devoir semblable, je ne m'exposerai à rien qu'après avoir communiqué à Votre Grandeur ce que j'aurai à traiter. Veuillez bien, Monseigneur, agréer mes excuses pour cette circonstance et être persuadé que je ressens de la peine de ne pas accepter l'honneur que vous m'offrez. En attendant que j'aie cherché votre bénédiction, veuillez bien accepter les témoignages de mon profond respect, et me croire de Votre Grandeur le très, etc.

A Mgr B. C. PANET.

Ste-Thérèse, 10 avril 1829.

MONSEIGNEUR,

Après avoir prié Votre Grandeur de vouloir bien agréer les témoignages de mon respect, je la supplie d'avoir la bonté de jeter un coup d'œil sur l'exposé suivant.

Il y a environ dix ans que, moi réuni à mes paroissiens, nous avons bâti une maison pour servir à l'instruction de la jeunesse. C'est une maison d'une quarantaine de pieds, et à deux étages. Outre cette école, j'en ai fait tenir une seconde dans mon presbytère et une autre dans une maison du village. Depuis quatre ans, je me suis appliqué à former des jeunes gens dont quelques-uns sont capables d'enseigner les trois et quatre premières années de latin. Outre cela, je suis à la veille d'ouvrir une école anglaise, conformément au désir que me témoignent un certain nombre de personnes respectables. Cependant, comme notre maison d'éducation est sise sur le terrain de la fabrique, je n'ose entreprendre ni augmentations, ni réparations sans faire part à Votre Grandeur du désir que j'aurais, ainsi que mes paroissiens et le seigneur de la paroisse, de voir cette maison et le terrain qui l'environne employés conformément au bill pour l'érection des écoles ; ce qui exempterait des dépenses, puisque la maison est bâtie et que cela ne causerait aucun dommage au curé, vu que cette partie du terrain de la fabrique est d'une petite valeur, et n'a jamais servie avant mon arrivée à Blainville.

Dans l'acte de donation, passé pendant l'avant-dernière visite de Mgr de Telmesse, il est dit que ce terrain est pour l'utilité du curé ; mais, comme je viens d'observer, il ne peut lui être utile, et parce qu'il est trop petit et parce que c'est une terre ingrate, s'il pouvait être consacré pour l'éducation, ce serait un heureux emploi. Pour faire connaître à Votre Grandeur la position de ce terrain et la mettre plus en état de donner son opinion, j'ai cru devoir peindre ci-après un plan à peu après conforme au terrain et aux bâtiments y construits.

J'espère que Votre Grandeur aura quelque égard au désir que je lui manifeste, parce que je sais qu'elle désire voir fleurir l'éducation, et que, de mon côté, je n'ai rien négligé pour cette fin ; mais plus de £1000 déboursés pour l'utilité de ma paroisse ne me permettent pas de faire grand'chose pour elle maintenant, et surtout dans une année comme celle-ci... Néanmoins je suis prêt à tenter tout moyen possible dès que Votre Grandeur aura eu la bonté de me manifester ses intentions. Daignez me croire avec le plus profond respect, etc.

A MGR B. C. PANET.

Ste-Thérèse, 27 déc. 1830.

MONSEIGNEUR,

J'avais obtenu de feu Monseigneur Plessis la permission de faire dans ma paroisse la neuvaine de St-François-Xavier, afin de faire participer mes paroissiens à l'indulgence qui y est attachée. Pressé ensuite par feu M. Bélair de l'aider dans la sienne, j'ai demandé et obtenu de Monseigneur Plessis l'indulgence de la première semaine de juillet, sans que celle de la neuvaine ait été révoquée. Néanmoins je n'ose faire usage de la première permission sans le consentement de Votre Grandeur, et je la prie de m'accorder l'indulgence de St François-Xavier, outre celle de la première semaine de juillet.

Monseigneur, daignez me permettre de profiter de la présente occasion pour vous ouvrir mon cœur sur ma situation actuelle. La mort en m'enlevant mon respectable voisin, M. Bélair, m'a privé d'un sage directeur, d'un modèle des vertus ecclésiastiques, d'un consolateur dans mes peines. Près de quinze années passées près de lui m'ont donné le temps de le connaître et d'apprécier son mérite. Aussi, cette perte m'est-elle aussi sensible que celle du meilleur des pères. Qu'il me soit permis de supplier Votre Grandeur de vouloir bien le remplacer par un homme d'un âge mur, et rempli de l'esprit ecclésiastique...

Dans la crainte de fatiguer Votre Grandeur, je ne lui dirai rien de plus, si ce n'est qu'il y a bien du mal dans ce district, et que celui même qui demeure paisible n'est pas exempt de chagrin. Daiguez accepter les témoignages du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

---

### Places de Semaine.

#### PHILOSOPHIE.

*Morale.* — 1<sup>ers</sup> L. Cousineau, T. Nepveu et L. Valiquet; 2<sup>e</sup> E. David; 3<sup>e</sup> A. Beausoleil; 4<sup>e</sup> W. Holland.

*Physique.* — 1<sup>ers</sup> T. Nepveu et M. Desjardins; 2<sup>e</sup> A. Gaboury; 3<sup>e</sup> L. Cousineau; 4<sup>e</sup> A. Thérien.

#### RHÉTORIQUE.

*Discours français.* — 1<sup>er</sup> H. Vachon; 2<sup>es</sup> C. Leduc et E. Coursol; 3<sup>es</sup> A. Martel et C. Laviolette.

*Version grecque.* — 1<sup>ers</sup> C. Leduc et C. O'Hare; 2<sup>e</sup> L. Gervais; 3<sup>es</sup> A. Martel et H. Vachon.

*Anglais.* — 1<sup>ers</sup> C. Laviolette et H. Vachon; 2<sup>e</sup> E. Coursol; 3<sup>e</sup> A. Gaudet; 4<sup>e</sup> G. Lécuyer,

## SECONDE.

*Composition française.* — 1<sup>er</sup> H. Auclair; 2<sup>e</sup> E. Ostiguy; 3<sup>e</sup> S. Turcot; 4<sup>e</sup> H. Roy.

*Amplification latine.* — 1<sup>er</sup> P. McGinniss; 2<sup>es</sup> E. Ostiguy et H. Roy; 3<sup>e</sup> O. Cloutier; 4<sup>e</sup> A. Graton.

*Anglais.* — 1<sup>er</sup> J. Dunn; 2<sup>e</sup> P. McGinniss; 3<sup>e</sup> J. Casey; 4<sup>e</sup> S. Turcot.

## TROISIÈME.

*Version grecque.* — 1<sup>er</sup> H. Marien; 2<sup>e</sup> I. Duquet; 3<sup>e</sup> A. Bouchard; 4<sup>e</sup> F. Latulippe.

*Version latine.* — 1<sup>er</sup> H. Marien; 2<sup>e</sup> F. Latulippe; 3<sup>e</sup> A. Bouchard; 4<sup>e</sup> G. Langlois.

*Thème latin.* — 1<sup>ers</sup> F. Latulippe et H. Marien; 2<sup>e</sup> J. B. Jodoin; 3<sup>e</sup> A. Bouchard; 4<sup>e</sup> A. Aubry.

## QUATRIÈME.

*Thème latin.* — 1<sup>er</sup> E. Gravel; 2<sup>e</sup> A. Nepveu; 3<sup>es</sup> D. Sigouin et A. Charbonneau.

*Mémoire.* — 1<sup>er</sup> E. Dagenais; 2<sup>es</sup> A. Nepveu et O. Simard; 3<sup>es</sup> A. Moncion, E. Gravel et O. Thérien.

*Arithmétique.* — 1<sup>er</sup> L. Desjardins; 2<sup>e</sup> A. Nepveu; 3<sup>e</sup> O. Thérien; 4<sup>e</sup> F. Labonté.

## CINQUIÈME.

*Thème latin.* — 1<sup>er</sup> J. Merleau; 2<sup>e</sup> C. Kelly; 3<sup>e</sup> A. Valiquet; 4<sup>e</sup> H. Joannet.

*Version latine.* — 1<sup>er</sup> A. Valiquet; 2<sup>e</sup> J. Merleau; 3<sup>e</sup> J. Wilson; 4<sup>e</sup> P. Chapleau.

*Mémoire.* — 1<sup>er</sup> J. Merleau; 2<sup>e</sup> C. Kelly; 3<sup>e</sup> H. Joannet; 4<sup>es</sup> A. Valiquet et L. Bergevin.

## SIXIÈME.

*Version latine.* — 1<sup>er</sup> A. Cloutier; 2<sup>e</sup> G. Boissonneau; 3<sup>e</sup> A. Trudeau et W. Dion; 4<sup>e</sup> G. Boisseau.

*Géographie.* — 1<sup>er</sup> G. Boissonneau ; 2<sup>o</sup> W. Dion ; 3<sup>o</sup> S. Bouvret ; 4<sup>o</sup> A. Desjardins.

*Arithmétique.* — 1<sup>er</sup> S. Bouvret ; 2<sup>o</sup> G. Boissonneau ; 3<sup>o</sup> W. Dion ; 4<sup>o</sup> L. Trudeau.

## Notes de conduite pour le mois de Mai 1883.

### PARFAITEMENT BIEN :

MM. E. Graton, T. Nepveu, H. Sanche, W. Holland, E. Coursol, T. L'Ecuyer, G. Alarie, J. C. Dunn, E. Monet, S. Turcot, J. Jodoin, B. Benoit, A. Beaudin, L. Bergevin, A. Gagnon, J. Merlot, M. Le Guerrier, E. Béchard, S. Bouvret, J. Graton.

### TRÈS BIEN.

MM. U. Brûlé, U. Forget, T. Théoret, J. Valiquet, A. Gaboury, J. Blais, C. Leduc, A. Martel, A. Lessard, A. Aubry, H. Legault, P. Roch, L. Gagnon, F. Labonté, A. Préfontaine, C. Simard, J. Chaumont, C. Cousineau, A. Marchand, J. Ouimet, E. Campeau, A. Chaput, A. Brûlé, P. Legault, A. Cloutier, J. Danis, A. Lefebvre, G. Pilon, A. Renaud, W. Forget.

### MILICE DU PAPE

#### *Pour le mois de mai.*

272 communions, 7637 heures de silence, 6859 heures de travail, 14,087 récréations parfaites, 363,570 *Ave Maria*.

Les soldats du Pape qui se sont le plus distingués pendant le mois de mai, sont : MM. T. Théoret, A. Graton, J. B. Jodoin, T. Desrivières, A. C. Prieur, A. Marchand, E. Béchard.